



Installer et mettre en œuvre l'enseignement optionnel d'arts plastiques

Partie 1 : visées et dynamique pédagogique spécifiques, équilibre des composantes de formation

Mots-clés

Compétences travaillées ; Questionnements ; Domaines d'étude ; Composantes plasticiennes, théoriques, culturelles ; Pratique sensible ; Projet ; Domaines d'étude ; Situation de pratique, de projet.

Présentation

Cette ressource fait partie d'un ensemble de deux documents soulignant des spécificités de l'enseignement optionnel d'arts plastiques.

Dans le contexte des réformes de la structure du lycée et de l'organisation du baccalauréat, il apparaît en effet utile de bien situer l'enseignement optionnel au regard de l'offre globale des enseignements au lycée comme de celui de la spécialité.

Il s'agit de cultiver, dans les contextes propres à chaque établissement, des dynamiques pédagogiques mobilisatrices pour les élèves, utiles à leur parcours de formation, faisant droit aux dimensions sensibles et artistiques comme aux compétences liées dont ils ont choisi d'enrichir leur scolarité.

Introduction

Soutenant dans leur forme et leurs orientations la liberté pédagogique, les programmes engagent en retour une plus grande autonomie et responsabilité de l'enseignant dans la construction d'une formation plasticienne au lycée. À cette fin, plutôt que de proposer des questionnements disciplinaires et des thématiques différents, cloisonnant la spécialité et l'enseignement optionnel, pouvant les enfermer dans des conceptions des arts plastiques trop distinctes, ils installent une « matrice » commune. Prolongeant l'enseignement conduit au cycle 4, cette matrice est un gage de cohérence structurelle et conceptuelle entre le collège et le lycée.

Pour développer la dynamique d'un enseignement optionnel attractif et mobilisateur pour les élèves, les initiatives et les dynamiques pédagogiques du professeur sont aussi décisives que la « lettre » des programmes. Elles le sont également pour rendre opérantes des complémentarités fructueuses entre les enseignements de spécialité et optionnel, pour rechercher des effets de levier entre l'un et l'autre,

pour différencier quand de besoin les projets et les apprentissages pour les élèves qui seront en mesure de cumuler les deux offres.

Des stratégies d'apprentissage spécifiques sont à mettre en œuvre. Certaines approches pédagogiques sont notamment induites par la structuration même des tableaux présentant les champs de questionnements à travailler. Elles devront travailler avec diverses contraintes ou opportunités locales.

Des différences et des complémentarités à cultiver entre les enseignements optionnels et de spécialité

Lire les programmes de l'enseignement optionnel en les contextualisant dans la nouvelle organisation du lycée

La lecture d'un nouveau programme peut tendre :

- à privilégier d'emblée la seule dimension des contenus (Que dois-je enseigner ? Quels savoirs ou objectifs ?) ;
- à sécuriser sa professionnalité et réassurer la compréhension de nouveaux programmes (Quelles sont les continuités entre les programmes nouveaux et anciens ?) ;
- ce faisant, à rechercher prioritairement les correspondances d'approches et de méthodes avec le programme antérieur (Finalement, je le fais déjà) au risque de ne pas percevoir certaines différences.

Le tout s'opère par ailleurs dans une économie de temps réduite : l'appropriation doit se faire quasi simultanément avec les premières mises en œuvre dans les classes.

Dans ce contexte, et les programmes du lycée disposant d'une architecture commune, il est toutefois utile de prendre le temps d'une mise en perspective des visées des programmes de l'enseignement optionnel avec :

- ceux du cycle 4 de la scolarité obligatoire ; il s'agit d'en penser le continuum et les renouvellements (pédagogiques, didactiques, méthodologiques, culturelles, domaines du savoir, etc.) ;
- ceux de l'enseignement de spécialité ; il s'agit de les situer opportunément au sein de la nouvelle structuration du parcours du lycéen de la seconde à la terminale, dans les conditions institutionnelles de ce parcours comme dans ses possibilités locales.

Pour le professeur d'arts plastiques, s'il est nécessaire de bien définir sa stratégie pédagogique pour les élèves qu'il va concrètement encadrer, il l'est tout autant au regard de la carte des formations dispensées au sein du lycée où il exerce.

Des visées spécifiques de l'enseignement optionnel

Dans les cycles de la scolarité obligatoire, ceux du lycée et, au-delà, dans les formations spécialisées de l'enseignement supérieur, pratique centrale et démarche de projet sont parmi les plus fortes caractéristiques communes de la discipline. Enraciné dans ces approches, l'enseignement optionnel répond toutefois à quelques enjeux et logiques spécifiques dans le nouveau contexte du lycée. En cela, il mérite une attention pédagogique particulière.

D'un horaire moins volumineux que la spécialité, il propose en effet aux lycéens un espace privilégié de formation qui, désormais sans l'enjeu accentué de l'examen, devant vivre avec les inconvénients comme les avantages de cette formule, peut et doit demeurer très attractif.

Pour cela, le programme soutient des aspects potentiellement déterminants :

- construire les découvertes et les apprentissages prioritairement à partir de situations de pratique et de projet, pour cultiver le goût de « pratiquer » les arts plastiques ;
- favoriser une vision pédagogique de l'enseignement optionnel comme lieu de développement de projets motivants de création et d'exposition, mobilisant la diversité des savoirs et des compétences disciplinaires ;
- faire vivre aux élèves une relation différente à l'enseignement, inhérente à une formation artistique, nourrie et structurée par une pédagogie du sensible.

Une structure commune aux programmes d'arts plastiques du lycée

À quelques détails près, l'enseignement optionnel et l'enseignement de spécialité sont structurés de manière identique autour de compétences travaillées et de champs de questionnements communs. Disposant d'un horaire moindre, l'enseignement optionnel n'est pas pour autant la réduction de la spécialité.

L'un et l'autre répondent à de grandes visées spécifiques. Celles-ci sont notamment induites par la disparition des séries dans la réforme du lycée, par de nouveaux équilibres entre les enseignements de la classe de seconde à celle de terminale, par la reconfiguration profonde du baccalauréat. Ils gagnent donc à se compléter dans leur « esprit » tout en se distinguant par certains aspects — notamment dans leurs conduites pédagogiques. D'autant que les élèves peuvent réglementairement les cumuler dans un même domaine.

Des groupes de compétences travaillées

Les compétences travaillées des programmes s'ancrent dans les trois grandes composantes de l'enseignement de la discipline, présentes de l'école à l'enseignement supérieur : plasticiennes, théoriques, culturelles. En cela, elles poursuivent les approches soutenues au cycle 4. La compétence « Exposer », introduite au lycée, mobilise — ponctuellement — l'ensemble des autres compétences.

Des champs de questionnements

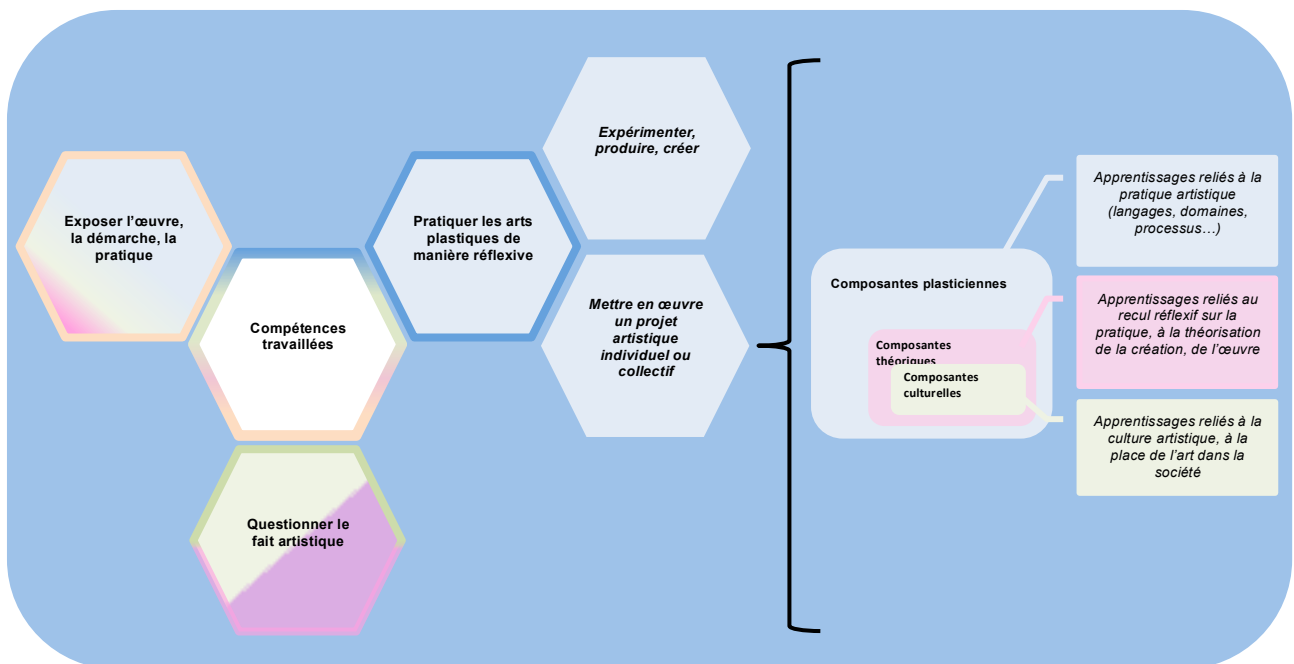
Les trois grandes composantes de l'enseignement de la discipline irriguent également l'ensemble des champs de questionnements des programmes, dans toutes leurs dimensions et dans leurs diverses déclinaisons.

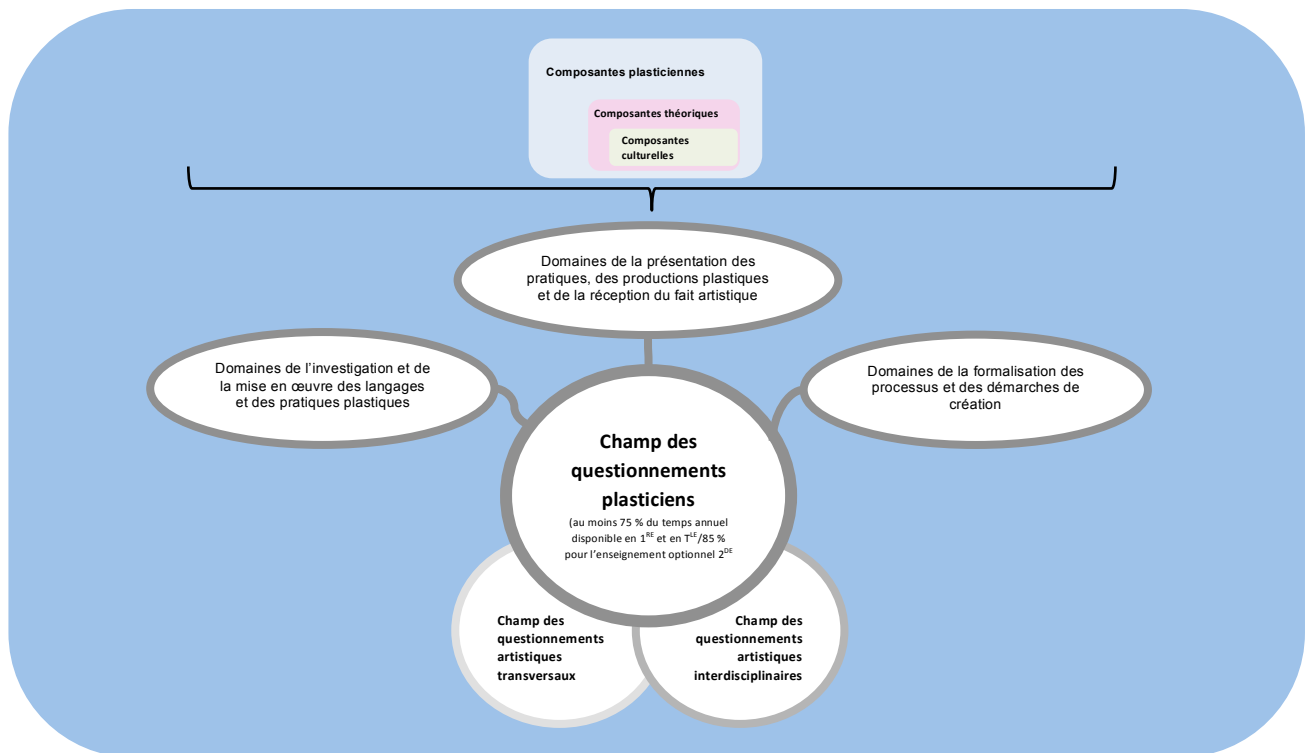
Plus spécifiquement, les questionnements plasticiens sont désormais organisés au lycée en domaines d'étude.

Des champs de questionnements disciplinaires

Les champs de questionnements des programmes sont structurés de manière commune. Ils sont irrigués par les trois composantes de la formation en arts plastiques (plasticiennes, théoriques,

culturelles). Les questionnements plasticiens sont désormais organisés autour de trois grands domaines d'étude.

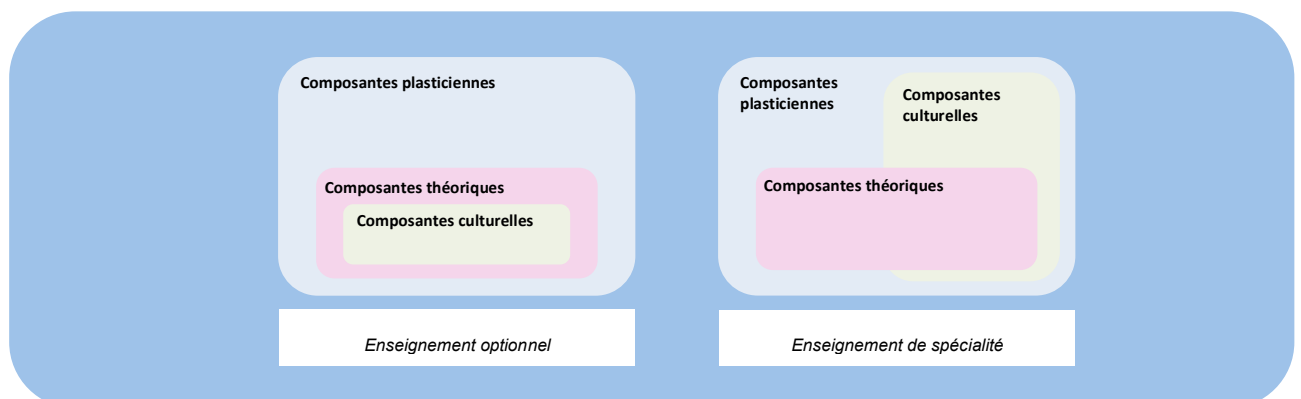




Des équilibres spécifiques à l'enseignement optionnel

Dans l'enseignement optionnel, comme dans celui de spécialité, la pratique sensible et la question de la création artistique sont centrales : les composantes plasticiennes englobent et instruisent les deux autres composantes (théoriques et culturelles). Les apprentissages conduits cultivent les interactions entre ces trois composantes de la discipline. Ce faisant, ils visent à dispenser une formation dynamique, globale et ouverte.

Toutefois, au lycée **leurs équilibres ne sont pas de même nature** entre la spécialité et l'enseignement optionnel.



Dans le cadre de l'enseignement optionnel	Dans l'enseignement de spécialité
<ul style="list-style-type: none"> • Les composantes culturelles sont d'un moindre poids qu'en spécialité. • Les composantes théoriques et culturelles sont principalement mobilisées dans une logique d'étayage des questions travaillées par la pratique. • Les composantes théoriques relèvent principalement de la prise de recul réflexif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans une visée d'approfondissement, les composantes culturelles jouent un rôle beaucoup plus important dans la formation. • La part de la culture artistique, soutenue par des éléments d'histoire de l'art, est plus conséquente ; elle constitue un parcours structuré de formation reposant sur des approches diachroniques et synchroniques ancrées dans les questionnements des programmes. • Les composantes théoriques — au-delà de l'exercice du recul réflexif — sous-tendent des éléments de théorisation sur la création artistique, à partir des pratiques des élèves, de l'observation et l'étude d'œuvres et de démarches artistiques de référence. • Ces éléments de théorisation s'appuient sur les deux autres composantes et les relient.

Cultiver une dynamique pédagogique spécifique à l'enseignement optionnel

Une approche pédagogique particulièrement fondée sur la pratique sensible et le projet

Pour l'enseignement optionnel, les dispositions et les recommandations des programmes affirment une pédagogie particulièrement fondée sur la pratique sensible et le projet individuel ou collectif de l'élève, sans négliger pas pour autant l'introduction et l'acquisition de savoirs de référence. L'esprit du travail conduit au cycle 4 est donc poursuivi. Tenant compte de la maturité et du volontariat des élèves, comme du plus grand volume horaire disponible pour conduire l'enseignement, il est même renforcé.

La liberté pédagogique du professeur est affirmée

- À partir d'énoncés dédiés du programme (caractérisations de situations « de pratique », « de projet »), des choix sont à opérer librement parmi cet ensemble de propositions et les situations d'enseignement sont à inventer ; elles-mêmes sont reliées à des domaines d'étude pour le champ des questionnements plasticiens déclinés en groupes de questionnements disciplinaires ;
- n'étant pas exhaustifs, les situations et les questionnements à déduire qui aident à les ancrer peuvent être enrichis, complétés selon la stratégie pédagogique de l'enseignant, les besoins comme l'appétence des élèves.

La responsabilité professionnelle du professeur est symétriquement accrue

Par la qualité et la pertinence de ses choix, il doit garantir :

- la mobilisation et le développement des compétences travaillées du programme ;
- l'approche des domaines d'étude structurant le programme ;
- l'acquisition de savoirs dans le cadre de leurs déclinaisons en grands questionnements disciplinaires.

Rappels d'éléments du programme relatifs à cette dynamique pédagogique

- Dans la partie « Présentation » des questionnements, le programme de l'enseignement optionnel dispose que :

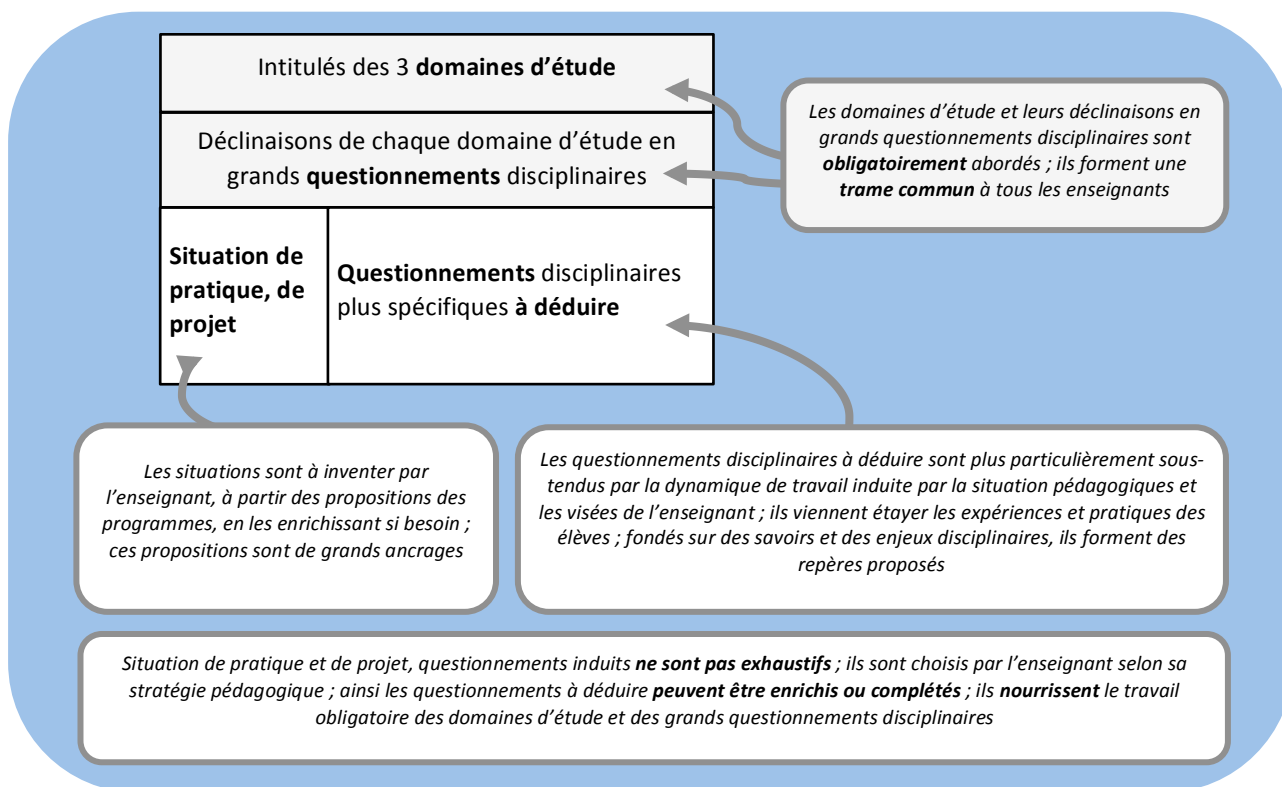
« À partir des domaines d'étude structurant les champs de questionnements, des situations de pratiques et de projets sont à mettre en place. Cet ensemble garantit les éléments communs de la formation en arts plastiques et assure la continuité avec l'enseignement dispensé au collège. Des questionnements à déduire sont associés. Le professeur n'a pas à les traiter de manière exhaustive. Il opère des choix parmi ceux-ci, en fonction de leur correspondance aux projets développés, aux apprentissages conduits et aux découvertes des élèves. »

- La partie « Situations pédagogiques » renforce cette approche :

« [...] la situation d'atelier est cultivée » ; « Observant et accompagnant les pratiques et les démarches des élèves, il [le professeur] introduit progressivement de nouveaux savoirs. Il élargit les approches et apporte de nouveaux outils. Il enrichit et étaye le travail de chacun par des apports techniques, méthodologiques et culturels réguliers. »

Une présentation des questionnements du programme spécifique à l'enseignement optionnel

En cohérence aux visées de l'enseignement optionnel, les tableaux des programmes présentant les questionnements sont construits d'une manière spécifique, qu'il ne faudrait pas perdre de vue ou négliger, notamment pour les questionnements plasticiens :



Pour rappel, les champs de questionnements du programme de l'enseignement de spécialité sont présentés comme suit, à titre d'exemple pour le champ des questionnements plasticiens :

Intitulés des 3 domaines d'étude	
Déclinaisons de chaque domaine d'étude en grands questionnements disciplinaires	
Questionnements mobilisant compétences, pratiques et connaissances travaillées	Repères et points d'appui